

Richard Garneau  
Produits forestiers Résolu  
111, rue Duke, bureau 5000  
Montréal (Québec) H3C 2M1 Canada

Vanves, le 8 juin 2017,

Monsieur le Président,

L'entreprise que je dirige, Hachette Livre, est un client de Résolu depuis de nombreuses années. Notre filiale américaine, Hachette Book Group, achète des quantités significatives de papier certifié FSC à vos usines canadiennes.

Nos relations commerciales sont saines et équilibrées. Comme vous le savez sans doute, Hachette Book Group, comme sa maison mère Hachette Livre, a des exigences très fortes en matière d'écologie, que l'une et l'autre affichent dans leurs brochures institutionnelles et sur leurs sites web. Nous coopérons depuis des années avec des ONG écologiques telles que Rainforest Action Network, par exemple.

Greenpeace a récemment attiré notre attention sur le conflit qui les oppose à Résolu – conflit qui a pris une tournure juridique assez spectaculaire.

Je n'ai aucune intention de m'immiscer dans ce conflit, car en tant qu'éditeurs, nous n'avons ni les connaissances, ni les ressources pour nous forger une opinion éclairée sur la question de savoir qui a tort et qui a raison dans ce qui apparaît comme un débat complexe et très technique.

Je voudrais simplement, avec tout le respect que je vous dois, attirer votre attention sur deux points qui nous paraissent fondamentaux.

Le premier est que notre engagement en faveur de FSC est la clé de voûte de notre politique en matière de responsabilité sociale et environnementale. En tant que tel, il ne peut souffrir des exceptions ni s'adapter à telle ou telle situation particulière de tel ou tel fournisseur.

.../...

Je vous invite donc à faire tout ce qui est en votre pouvoir pour garder les certificats FSC que vous détenez au Canada, et plus particulièrement ceux qui nous permettent de respecter nos critères écologiques.

Le deuxième point que je voudrais évoquer, et qui émane non pas du client, mais de l'éditeur et du citoyen que je suis, porte sur la virulence de votre réaction à Greenpeace. Vous appuyer sur les dispositions RICO me paraît excessif. Il y a de quoi troubler profondément des éditeurs, qui par la nature même de leur activité, respectent et alimentent le débat public et comptent – c'est notre cas – de nombreux écologistes parmi leurs auteurs. De fait, si le conflit devait s'envenimer sur le plan juridique, on ne peut exclure que certains auteurs refusent de voir leurs livres imprimés sur du papier Résolu, ce qui ne ferait que compliquer davantage la situation.

Il va sans dire que nous respectons tout autant la loi et le droit de chacun de faire appel à la justice s'il s'estime lésé, mais je me demande s'il n'y aurait pas d'autres moyens de répondre aux reproches de Greenpeace.

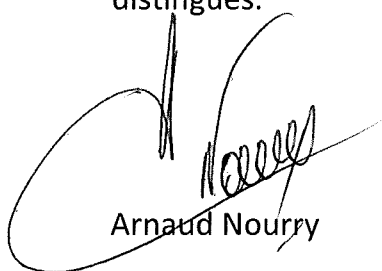
Pour dire les choses autrement, à une époque où les Etats-Unis ont décidé de tourner le dos aux Accords de Paris sur le changement climatique, il nous paraît plus nécessaire que jamais que des ONG indépendantes comme Greenpeace puissent faire leur travail. Sinon, qui va prendre la défense de l'environnement dans les années qui viennent ?

J'espère que, si elles ne vous convainquent pas, ces remarques alimenteront néanmoins votre réflexion.

Cette lettre sera affichée sur notre site web corporate après que vous l'aurez reçue.

Je vous remercie pour votre attention, et j'espère que vous pourrez mettre un terme à ce différend dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments distingués.



Arnaud Nourry